

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01824

Numéro SIREN : 388 725 970

Nom ou dénomination : A.M.C.

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/011426



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

SAS AMC

ZI DES VIOLETTES

8 IMPASSE DE L'HERS

EAST PARK

31240 - L'UNION

**COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2020**

Siège social

Rue Victor Hugo
09000 FOIX
Tél. 05 34 09 88 99
Fax 05 34 09 88 95
E-mail : secar@groupesecar.fr

Bureau de Pamiers

LD "Mouchet"
09100 PAMIER
Tél. 05 34 01 33 88
Fax 05 61 67 51 18
E-mail : secarpamiers@groupesecar.fr

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 970	8 116	3 855	5 531	- 1 676
Autres immobilisations corporelles	13 361	13 361			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	25 331	21 476	3 855	5 531	- 1 676
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	133 980		133 980	254 031	- 120 051
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	471		471	42	429
. Personnel	743		743	791	- 48
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 687		5 687	3 135	2 552
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	275		275	6 572	- 6 297
. Autres	4 000		4 000		4 000
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	147 607		147 607	87 295	60 312
Charges constatées d'avance	266		266	2 698	- 2 432
TOTAL (II)	293 029		293 029	354 563	- 61 534
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	318 360	21 476	296 883	360 094	- 63 211

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622 €)	7 622	7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762	762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	39 256	26 271	12 985
Report à nouveau	86 533	86 533	
Résultat de l'exercice	32 359	47 735	- 15 376
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	166 533	168 924	- 2 391
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	12 000	12 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	12 000	12 000	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	89	107	- 18
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	57 828	50 810	7 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 377	56 269	- 42 892
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	6 085	5 489	596
. Organismes sociaux	7 853	9 881	- 2 028
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 377	48 870	- 17 493
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 742	1 743	- 1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 000	- 6 000
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	118 351	179 170	- 60 819
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	296 883	360 094	- 63 211

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	272 482		272 482	437 764	- 165 282
Chiffres d'affaires Nets	272 482		272 482	437 764	- 165 282
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			4 000	838	3 162
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			13 000	10 914	2 086
Autres produits			2	1	1
Total des produits d'exploitation			289 484	449 517	- 160 033
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			673		673
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					N/S
Autres achats et charges externes			186 693	299 440	- 112 747
Impôts, taxes et versements assimilés			4 353	4 652	- 299
Salaires et traitements			62 484	77 242	- 14 758
Charges sociales			31 819	42 290	- 10 471
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 676	1 524	152
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			1	4	- 3
Total des charges d'exploitation			287 700	425 150	- 137 450
RESULTAT EXPLOITATION			1 784	24 366	- 22 582
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 784	24 366	- 22 582
					-92,68

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 000	35 000	2 000	5,71
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	37 000	35 000	2 000	5,71
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 421	940	481	51,17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	1 421	940	481	51,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL	35 579	34 060	1 519	4,46
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	5 005	10 691	- 5 686	-53,18
Total des Produits	326 484	484 517	- 158 033	-32,62
Total des charges	294 125	436 781	- 142 656	-32,66
RESULTAT NET	32 359	47 735	- 15 376	-32,21
Dont Crédit-bail mobilier	69 195	68 115	1 080	1,59
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 296 883,43 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 32 358,71 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/09/2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

Information au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2 et 834-2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la crise, l'entreprise a été obligée de réduire son activité pendant la période de mars à mai 2020 et en conséquence a perdu 60 K€ de Chiffre d'Affaires pendant cette période.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place en utilisant les mesures suivantes :

- Recours au chômage partiel pendant cette période.
- Report de 6 mois des échéances de crédits-bails.
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité.

Eu égard à ces mesures, à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 25 331 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	26 851		1 520	25 331
Immobilisations financières				
TOTAL	26 851		1 520	25 331

Amortissements et provisions d'actif = 21 476 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 320	1 676	1 520	21 476
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	21 320	1 676	1 520	21 476

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel outillage	6 120	5 520	600	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	5 850	2 596	3 255	de 1 à 5 ans
Matériel de transport	12 348	12 348	0	de 1 à 4 ans
Matériel de bureau & informat.	1 013	1 013	0	de 3 à 4 ans
TOTAL	25 331	21 476	3 855	

Etat des créances = 145 422 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	145 422	145 422	
TOTAL	145 422	145 422	

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 000 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 000
Disponibilités	
TOTAL	4 000

Charges constatées d'avance = 266 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 622 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,25	7 622
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>500</i>	<i>15,25</i>	<i>7 622</i>

Provisions = 12 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	12 000				12 000
<i>TOTAL</i>	<i>12 000</i>				<i>12 000</i>

Etat des dettes = 118 351 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	89	89		
Dettes financières diverses	57 828	57 828		
Fournisseurs	13 377	13 377		
Dettes fiscales & sociales	47 057	47 057		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<i>TOTAL</i>	<i>118 351</i>	<i>118 351</i>		

Charges à payer par postes du bilan = 1 987 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	73
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	173
Dettes fiscales & sociales	1 742
Autres dettes	
<i>TOTAL</i>	<i>1 987</i>

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 272 482 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	4 000	1,47 %
Prestations de services	268 482	98,53 %
TOTAL	272 482	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		118 407	5 425	123 832
Montants de l'exercice		63 380	3 414	66 794
<i>Sous-total</i>		<i>181 787</i>	<i>8 839</i>	<i>190 626</i>

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		69 570	3 370	72 940
Entre 1 et 5 ans		202 696	10 256	212 952
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>		<i>272 266</i>	<i>13 626</i>	<i>285 892</i>

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		4 010	214	4 224
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>		<i>4 460</i>	<i>214</i>	<i>4 674</i>

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<i>TOTAL</i>		<i>458 513</i>	<i>22 679</i>	<i>481 192</i>

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 4 000 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits à recevoir (4487000000)	4 000
TOTAL	4 000

Charges constatées d'avance = 266 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (4860000000)	266
TOTAL	266

Charges à payer = 1 987 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts et frais courus banca (5186000000)	73
TOTAL	73

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parv (4081000000)	173
TOTAL	173

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat autres charges à payer (4486000000)	1 742
TOTAL	1 742

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	272 482	437 764	409 551	488 422	446 113
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	39 040	59 950	69 329	55 818	40 287
c) Impôt sur les bénéfices	5 005	10 691	9 357	8 603	4 841
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	34 035	49 259	59 972	47 215	35 446
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	32 359	47 735	46 137	45 384	34 025
f) Montants des bénéfices distribués	34 750	34 750	51 000		10 200
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	68	99	120	94	71
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	65	95	92	91	68
c) Dividende versé à chaque action	70	70	102		20
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3	4	4	4	4
b) Montant de la masse salariale	62 484	77 242	61 451	101 084	97 113
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	31 819	42 290	35 414	58 174	54 822

AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des Violettes - 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 28 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt,
Le 28 décembre,
A seize heures,

Les associés de la société AMC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 8 impasse de l'Hers – ZI des violettes 31240 L'UNION, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre ARTIGUES, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2020,
- Le rapport de gestion du Président,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 32 359 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 359 €
A titre de dividendes	30 303 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	303 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	30 000 €
Le solde, soit la somme de	2 056 €
En totalité au compte « Autres réserves »	
Qui sera ainsi porté à la somme de	41 312 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 136 230 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2021.



Nous vous informons que les dividendes perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, depuis le 1er janvier 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si vous décidez de soumettre ces revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Nous vous précisons enfin que l'abattement de 40% est supprimé avec le prélèvement forfaitaire unique mais reste applicable en cas d'option au barème progressif.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 :

30 500 €, soit 61.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 305.00 €

Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Exercice clos le 30 juin 2019 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

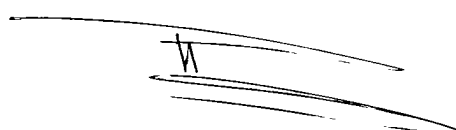
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Pour la société UNION DEVELOPPEMENT 31
Son représentant légal Michel ARTIGUES



Pierre ARTIGUES



AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des Violettes - 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU 28 DECEMBRE 2020**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 32 359 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 359 €
A titre de dividendes	30 303 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	303 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	30 000 €
Le solde, soit la somme de	2 056 €
En totalité au compte « Autres réserves »	
Qui sera ainsi porté à la somme de	41 312 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 136 230 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 303.00 €.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 :

30 500 €, soit 61.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 305.00 €

Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Exercice clos le 30 juin 2019 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

A handwritten signature, possibly of the President, consisting of a long horizontal stroke followed by a small mark.

AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des violettes, 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 28 DECEMBRE 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 32 359 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 359 €
A titre de dividendes	30 303 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	303 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	30 000 €
Le solde, soit la somme de.....	2 056 €
En totalité au compte « Autres réserves »	
Qui sera ainsi porté à la somme de	41 312 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 136 230 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 303.00 €.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 :

30 500.00 €, soit 61.00€ par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 305.00 €

Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750.00 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

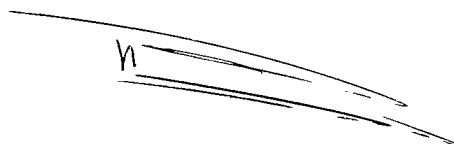
Exercice clos le 30 juin 2019 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Pierre ARTIGUES**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Artigues', written over a horizontal line.